

**Réunion extraordinaire du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne**

Le 14 juin 2017

19h

Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le maire Jean Hébert préside la réunion et procède à l'ouverture de la réunion à 19h. Il n'y a personne du public.

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Roger Després, maire-adjoint
Marc Goguen, conseiller
Marc Cloutier, conseiller
Harold McGrath, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire-trésorière

Absent : aucun

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-063

Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Marc Cloutier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

5. RENVERSEMENT DE LA RÉOLUTION 2017-061 (FINANCEMENT DU PARC COMMUNAUTAIRE)

2017-064

Il est proposé par Marc Goguen et appuyé par Harold McGrath qu'après vérifications et suite à des informations permettant une meilleure compréhension des intentions des bailleurs de fond, le conseil décide d'aller de l'avant avec la proposition de l'APÉCA.

Adopté

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-065

Il fut proposé par Harold McGrath que l'ajournement ait lieu à 19h15.

Marcelle Paulin,
Directrice générale

Jean Hébert,
Maire